

# Une motoneige coaticookoise invitée à Bonneville

MAXIME PELLETIER

maxime.pelletier@latribune.qc.ca

**COATICOOK** — Gilles Gagné pourra enfin réaliser son rêve: la motoneige Lamtrac G-Force One, fabriquée par son entreprise Gagné Lessard Sports de Coaticook, courra en septembre sur la mythique piste du désert salé de Bonneville, dans l'état de l'Utah aux États-Unis.

L'objectif: répéter l'exploit accompli l'automne dernier, lorsque la motoneige avait atteint une vitesse de 338 km/h sur la piste de l'aéroport de Val d'Or, fracassant du coup le record du monde qui était alors de 309 km/h. En comparaison, la vitesse atteinte par l'équipe de Coaticook est légèrement supérieure à celle que peuvent atteindre les voitures de Formule 1 lors du Grand Prix du Canada.

«Bonneville, c'est La Mecque de la vitesse», explique M. Gagné. La piste de Bonneville est installée sur un désert salé qui a été formé à la suite de l'évaporation totale d'un lac, il a plusieurs milliers d'années. Le lac disparu, une épaisse couche de sel s'est déposée à la surface du sol. «C'est la surface de course parfaite», soutient le passionné de motoneige, qui travaille sur le projet depuis trois ans.

«Au départ, notre objectif, c'était d'aller là-bas. Je me suis rendu sur place, j'ai rencontré les responsables et leur ai parlé de mon idée. Ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de problème, qu'on n'avait qu'à aller de l'avant avec notre projet et qu'ils nous accueilleraient par la suite», se souvient M. Gagné.

En pratique, les choses se sont avérées bien plus compliquées. «Lorsqu'on est arrivé pour s'inscrire, raconte M. Gagné, on aurait dit qu'ils n'avaient pas réalisé qu'une motoneige avait des chenilles. Ils nous ont donné toutes sortes de raisons pour ne pas nous accepter». Devant ce refus, l'équipe a finalement décidé en septembre dernier de s'attaquer au record sur une piste asphaltée à Val d'Or.

## Aboutissement

Cette décision n'a pas été vaine puisque c'est précisément grâce à cette performance que l'équipe Lamtrac G-Force One a obtenu une invitation à Bonneville: l'événement auquel elle participera n'accueille que les véhicules les plus rapides de leur classe. «Seulement 10 bolides sont invités. Pour vous donner une idée, les motos acceptées doivent avoir déjà roulé à 480 km/h, et les autos à 640 km/h», précise M. Gagné.

À Bonneville, la motoneige devra maintenir une vitesse de 322 km/h (200 milles à l'heure) sur une distance d'un mille. «C'est de la torture mécanique», admet M. Gagné. De plus, l'équipe devra répéter l'exploit en sens

inverse, afin de démontrer que le vent n'a pas été un facteur déterminant.

Les personnes intéressées à observer le bolide auront la chance de le faire le samedi 15 août lors du Coaticook Auto-Moto Show. «Nous ne savons pas encore à quel stade nous serons rendus, prévient M. Gagné. Pour l'instant, la motoneige est en mille morceaux: il faut tout remonter, et il y a une foule de normes à respecter. En fait, juste passer l'inspection technique, c'est déjà un défi.»

«D'ici là, l'atelier risque de fermer tard le soir!» conclut-il.



ARCHIVES LA TRIBUNE

C'est Francis Morin (sur la motoneige) qui pilotera le bolide à Bonneville. M. Morin est un employé de Gilles Gagné, debout derrière lui sur la photo.